



FICHE FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION

Formation initiation : Se familiariser avec la sécurité incendie

Durée : 2 Jours

L'essentiel

Avoir une première approche du risque incendie, identifier les moyens de protection et découvrir le contexte réglementaire

Deux jours d'entrée dans le sujet pour quelqu'un qui doit s'occuper de sécurité incendie sans en venir : les phénomènes, les moyens de protection d'un bâtiment, et la logique du cadre réglementaire.

Enjeux

- Le vocabulaire est le premier obstacle : détection, alarme, alerte, mise en sécurité, compartimentage et désenfumage désignent des choses distinctes que l'usage courant confond.
- La protection d'un bâtiment repose d'abord sur sa construction, pas sur ses extincteurs. C'est l'inverse de l'intuition, et cela change toutes les priorités d'investissement.
- Les obligations dépendent du classement du bâtiment. Sans savoir sous quel régime on se trouve, on applique des règles qui ne s'appliquent pas et on ignore celles qui s'imposent.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les phénomènes de combustion, de propagation et les effets des fumées
- Identifier les moyens de prévention, de protection et de secours d'un bâtiment
- Situer le classement de son bâtiment et les obligations qui en découlent
- Distinguer les acteurs et leurs rôles : exploitant, vérificateur, autorité, assureur
- Repérer les premiers écarts à traiter dans son établissement

Programme détaillé

- 1 Combustion, classes de feux, propagation, effets des fumées et de la chaleur
- 2 Prévention : sources d'inflammation, potentiel calorifique, permis de feu
- 3 Protection passive : réaction et résistance au feu, compartimentage, portes coupe-feu
- 4 Désenfumage : naturel, mécanique, à quoi il sert réellement
- 5 Détection et mise en sécurité : ce que fait un système de sécurité incendie
- 6 Moyens d'extinction : extincteurs, robinets d'incendie armés, extinction automatique

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 7 Évacuation : cheminements, dégagements, effectifs, rôles désignés, exercices
- 8 Cadre réglementaire et logique des classements de bâtiments
- 9 Vérifications périodiques, registre de sécurité et rôle de l'assureur

Public concerné

- Personnes prenant en charge la sécurité incendie sans formation initiale au sujet
- Responsables QSE, services techniques, responsables de site
- Gestionnaires immobiliers, chargés de prévention d'assureurs

Prérequis

- Aucun

Modalités pédagogiques

- Deux jours en présentiel, illustrations de sinistres réels
- Visite technique d'installations de sécurité incendie

Évaluation des acquis

- Quiz de validation des acquis
- Repérage des écarts sur un cas de bâtiment fourni

Cadre d'application

Formation d'initiation. Les règlements de sécurité incendie, les classements de bâtiments et les périodicités de vérification varient selon le pays : la formation en donne la logique et non le texte applicable à un bâtiment donné. Elle ne délivre aucune qualification de vérificateur ni de coordinateur.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com